

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 5

Artikel: La guerre de l'eau. 2e partie
Autor: Altermath, Pierre G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre de l'eau (2)

par le colonel Pierre G. Altermath

La notion de « conflit vert » englobe toutes les formes de crises découlant d'une détérioration de l'environnement. Les atteintes portant à la qualité ou aux quantités de l'air, de l'eau et de la terre en général peuvent engendrer des conflits existentiels de portée locale qui risquent de devenir, par escalade, planétaires. Le problème de l'eau représente, en cette fin de siècle, l'une des menaces les plus graves pour la stabilité internationale. De quoi s'agit-il ¹ ?

5. Foyers de tension

De nombreux conflits relatifs au contrôle de l'eau défrayent régulièrement la chronique. Slovaques et Hongrois se disputent au sujet du barrage de Gabčíkovo, dont l'alimentation en eau nécessite le détournement du Danube dans un canal de trente-cinq kilomètres. Un traité entre les deux pays a fait retomber provisoirement la tension.

Un autre conflit oppose deux puissances nucléaires. L'Inde décide, en 1948, de détourner trois rivières affluents de l'Indus, en direction de deux de ses régions pauvres en eau : le Rajasthan et le Haryana. Il en découle un débit hydrique en diminution pour le Pakistan ainsi que pour l'Etat indien du Pendjab. Dans ce dernier, les Sikhs, déjà opposés à l'Etat hindou, y voient une raison supplémentaire de lutte, un différend qui vient s'ajouter à la lutte pour la possession du Cachemire ainsi qu'aux antagonismes religieux. Cette

région est devenue un baril de poudre inquiétant.

En 1989, des éleveurs nomades de Mauritanie, poussés par la sécheresse, font mouvement vers le fleuve Sénégal. Sur ses deux rives, paysans sénégalais et mauritaniens vivaient jusqu'alors dans une certaine harmonie. L'arrivée soudaine des troupeaux rompt l'équilibre, provoquant lynchages et troubles. Les gouvernements des deux pays décident d'expulser les citoyens étrangers. 20 000 Mauritaniens doivent quitter le Sénégal, alors que 100 000 Sénégalais sont contraints de rentrer dans leur pays.

Trois cas de figure semblent particulièrement préoccupants.

Israël

L'eau d'Israël provient de trois bassins principaux : le Jourdain, les nappes phréatiques de Gaza et de Cisjordanie. Ces trois sources fournissent chacune

environ 30 % des besoins du pays. Depuis son occupation du Liban méridional, Israël retire aussi de l'eau des fleuves Litani et Zaharani. Il fait même de cette exploitation l'une des conditions de son retrait de cette région. Lorsque l'on sait que les sources du Jourdain se situent au Liban et au Golan, qu'il est alimenté par un cours d'eau important, le Yarmuk, lequel descend de Syrie, on constate que l'eau israélienne provient essentiellement de régions politiquement contestées ou étrangères.

Les monocultures intensives, destinées à l'exportation et pratiquées dans les régions arides, provoquent une augmentation continue des besoins. L'arrivée massive d'immigrants de l'ancienne Union Soviétique, (200 000 en 1990 et 500 000 en 1991) engendre également une augmentation importante de la demande ².

Le lac de Tibériade représente une réserve d'eau de quatre milliards de mètre

¹ Voir RMS, avril 1995.

² Wasser-Konfliktstoff der Zukunft, p. 312.

cube (deux fois la surface du lac de Zurich). Depuis 1964, un système de canaux transporte 420 millions de mètre cube d'eau potable vers 3500 centres de consommation répartis dans le pays dans un rayon de 130 kilomètres³. En 1990, le pompage des eaux du lac de Tibériade dû être interrompu, car le lac avait dépassé le niveau critique au-dessous duquel de l'eau salée s'y infiltre et rend le réservoir impropre à la consommation⁴.

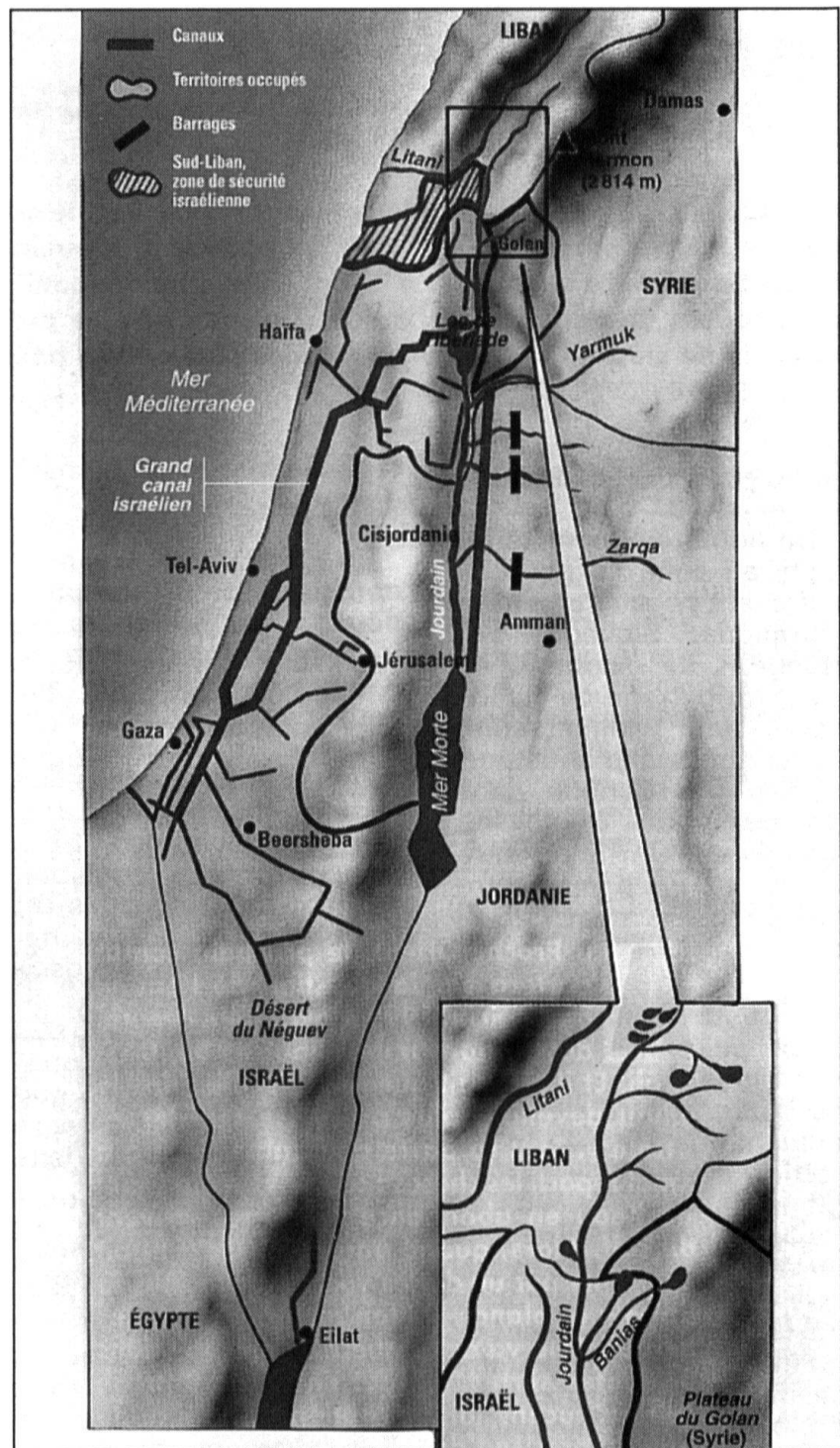
La maîtrise du bassin du lac de Tibériade représente un enjeu essentiel dont l'importance réapparaît à chaque occasion.

- 1967 : l'aviation israélienne attaque le barrage Khaled ibn al-Walid que Jordaniens et Syriens construisent sur le fleuve Yarmouk⁵.

- 1967 : occupation du plateau du Golan par les Israéliens, lors de la guerre des Six Jours qui leur permet de contrôler une partie des sources du Jourdain⁶.

- 1973 : l'un des objectifs de l'attaque syrienne était la station de pompage israélienne du lac de Tibériade⁷.

En Cisjordanie, la gestion de l'eau a été confiée en 1967 aux militaires. Le gouvernement autorise les Palestiniens à pomper 120



Carte tirée de Fleuves, Science et Vie Junior, N° 21, juillet 1995, p. 94.

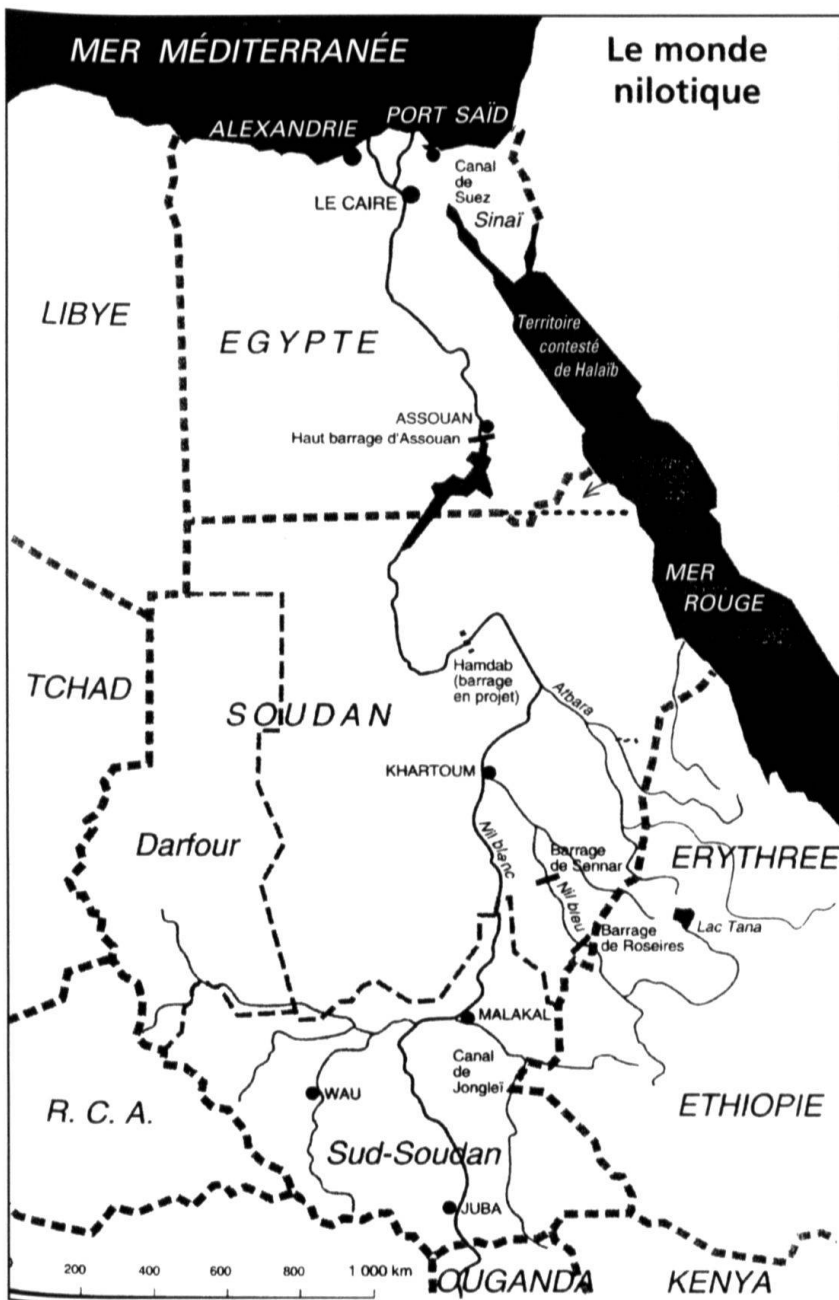
³ P. Baeriswyl, La Liberté, 5.1.95, p. 10.

⁴ Wasser-Konfliktstoff der Zukunft, p. 313.

⁵ Dictionnaire de géopolitique, p. 1069.

⁶ Ibidem, p. 1068.

⁷ Wasser-Konfliktstoff der Zukunft, p. 312.



Carte tirée de l'Atlas des relations internationales, P. Boniface, Meau-
cé, 1993, p. 131.

millions de mètres cube par an contre près de 500 pour ses habitants, une décision contestée par Yasser Arafat. L'eau courante n'existe pratiquement pas pour les Palestiniens. Deux fois par mois, le réseau is-

raélien est enclenché et fournit de l'eau pendant un ou deux jours, le temps de remplir les citernes⁸. Le gouvernement israélien semble prêt à reconsidérer les quantités distribuées, pour autant que la question

du contrôle de l'eau par les Palestiniens soit remise à plus tard.

Les projets hydropolitiques, pourtant urgents, sont pour l'instant paralysés. Israël exige un règlement relatif au partage des eaux du Jourdain et du Litani avant de donner son accord à toute réalisation hydraulique par les Arabes⁹. Les craintes gouvernementales tournent autour du fait que la perte du contrôle des sources aquifères pourrait compromettre l'approvisionnement en eau du pays et menacer les plantations dans le Néguev.

Après que l'apport d'eau du Nil, proposé lors des discussions de Camp David, ait été rejeté par le monde arabe, il ne reste guère, comme solution, qu'un partage des eaux équitable et réaliste entre les populations locales ou une importation d'eau turque.

Cette idée, proposée par Ankara, pourrait se concrétiser sous la forme d'un pipeline aquifère terrestre à travers la Syrie ou sous-marin au large des côtes du Liban, deux solutions qui ne sont pas à l'abri d'un sabotage et mettent ainsi Israël à la merci de ses voisins. L'éventualité d'un transport d'eau à l'aide de grands navires-citernes est également repoussée pour des raisons identiques. La solution proposée par Israël consiste à garder le contrôle total de ses sour-

⁸ G. Malbrunot, *La Liberté*, 24.7.95, p. 2.

⁹ Dictionnaire de géopolitique, p. 1069.

ces en laissant les pipelines aquifères turcs alimenter le monde arabe ¹⁰.

Le Nil

L'Égypte s'approvisionne en eau presque exclusivement dans le Nil. Aujourd'hui, elle consomme déjà la totalité des quantités disponibles. Sa population a doublé entre 1962 et nos jours, et elle augmente d'un million de naissances tous les dix mois. L'inquiétude suscitée par l'indépendance du Soudan fut à l'origine de la décision de construire le barrage d'Assouan, dont le rôle devait consister à stocker deux fois la crue annuelle du Nil. Si cette infrastructure a permis de doubler les récoltes, grâce à une irrigation permanente, elle représente aussi une série de problèmes majeurs pour l'Égypte :

- suppression de l'apport de limon, ce qui diminue la productivité du sol, oblige à recourir à des engrais et détruit la pêche aux sardines (elle représentait auparavant la moitié des prises égyptiennes) ;
- salinisation croissante du delta ;
- épuisement des sols qui se chargent d'un sel remontant par percolation depuis les couches profondes ;
- les canaux d'irrigation forment un conducteur prolifique pour de nombreuses maladies qui se répandent de façon épidémique. (10 millions d'Égyptiens seraient touchés par la bilharzia).

Le barrage d'Assouan ne peut résoudre la menace de pénurie. Il faut, à cet effet, remonter encore bien davantage le cours du Nil et pénétrer au Soudan. Entre Jonglei et Malakal, le Nil blanc se disperse dans les marais du Bahr el-Bahazal (30 000 kilomètres carré, soit la superficie de la Belgique) et perd 14 milliards de mètre cube d'eau par évaporation ou infiltration dans le sol.

Un grand projet hydrologique, lancé en 1978, visait à éviter ce gaspillage gigantesque par la construction d'un canal de 360 kilomètres reliant Jonglei à Malakal. Il aurait permis de fournir 1,9 milliards de mètres cube d'eau en plus à l'Égypte et 2,3 milliards au Soudan. Deux problèmes politiques vont faire malheureusement capoter ce projet. Le Soudan est divisé en une partie Nord habitée par des agriculteurs blancs islamistes, et une partie méridionale qui abrite une minorité noire animiste ou chrétienne pratiquant l'élevage. Un premier conflit a fait rage de 1955 à 1973.

Les conséquences écologiques fatales de ce projet pour les populations vivant dans les marais ainsi que les axes de progression militaire vers le cœur du territoire Sud qu'il aurait offerts firent que les hostilités firent en 1983 avec, comme conséquence principale, l'arrêt de la construction du canal dont 180 kilomè-

tres avaient déjà été construits.

Les relations entre l'Égypte et le Soudan sont, elles aussi, très tendues. Il faut se rappeler que l'Égypte a conquis le Soudan au début du XIX^e siècle pour y chercher des matières premières et des esclaves. Aujourd'hui, le Soudan mène une politique de rapprochement avec les ennemis classiques de l'Égypte : Libye, Irak et Iran. Lors de la guerre du Golfe, il se trouvait dans le camp de Saddam Hussein et il met son territoire à disposition pour des camps d'entraînement des terroristes qui tentent de paralyser actuellement le tourisme en Égypte.

La Mésopotamie

« Sa position en amont des fleuves transfrontières que sont le Tigre et l'Euphrate, par rapport à la situation en aval de la Syrie et de l'Irak, donne à la Turquie le contrôle des deux cours et lui permet d'utiliser l'eau en premier, au mieux de ses propres besoins agricoles et industriels. La Syrie et l'Irak sont ainsi dépendants d'un pays tiers pour une ressource dont ils ne peuvent se passer ¹¹. »

La Turquie s'est lancée dans un grand programme hydraulique au Sud-Est anatolien : le Guneydogu Anadolu Projesi. Il comprend 6 projets sur le Tigre et 7 sur l'Euphrate, ce qui devrait

¹⁰ *Ibidem*, p. 1069.

¹¹ B. D'Armaillé : « L'eau : un levier de puissance pour la Turquie », *Revue stratégique* 3/92, p. 163.

correspondre à 21 barrages de stockage et 19 centrales hydro-électriques. L'ouvrage le plus important est le barrage Atatürk commencé en 83 et actuellement en cours de remplissage. Ce programme couvrira 53 % des besoins électriques du pays et irriguera 25 % des terres cultivables turques. Ce gigantesque projet vise à :

- améliorer les conditions de vie des populations de la région et, ainsi, stabiliser la question kurde ;

- utiliser cet outil comme instrument de politique extérieure, entre autres pour exercer des pressions sur Damas et Bagdad et stopper leurs appuis au PKK¹² ;

- intervenir directement dans les affaires du Moyen-Orient pour s'imposer comme une force incontournable.

L'instrument hydropolitique est matérialisé par le projet des pipelines de la paix (21 milliards de dollars), qui consiste d'abord à échanger de l'eau contre du pétrole pour imposer ensuite les vues géostratégiques gouvernementales dans la région¹³.

Ce projet a fait baisser le débit de l'Euphrate de 40 % en Syrie. Différentes tentatives de négociation relatives au partage des eaux ont échoué. Le seul engagement pris par Ankara fut, en 1987, la signature d'un

protocole destiné à assurer un débit minimum de 500 mètres cube par seconde sur l'Euphrate. Cet accord n'est plus respecté depuis l'inauguration du barrage Atatürk. Lors de la première phase de remplissage, du 13 janvier au 12 février 1990, l'interruption du cours de l'eau causa même la perte de 15 % des récoltes en Irak et des conséquences probablement identiques en Syrie.

La position de la Syrie, prise en étau entre la Turquie et l'Irak, s'avère délicate. Une baisse du cours de l'Euphrate pourrait perturber le fonctionnement de ses barrages qui lui fournissent 75 % de son énergie électrique. De plus, la pollution due aux engrais et pesticides utilisés par les Turcs représente une cause d'inquiétude supplémentaire¹⁴. Un contentieux existe aussi avec l'Irak. L'inauguration du barrage de Tabqa a failli dégénérer en conflit armé. Damas accepta, contre rétribution de Bagdad, de lâcher suffisamment d'eau au profit de son voisin.

Un autre problème se dessine à l'horizon. Le Tigre sert de frontière, sur une cinquantaine de kilomètres, entre la Turquie et la Syrie, avant de pénétrer en Irak. Alors que l'on ne connaît pas encore l'impact des barrages turcs, il semblerait que Damas veuille

soustraire de l'eau de ce fleuve déjà bien sollicité.

Les Irakiens se trouvent dans une solution encore moins favorable, car tous les problèmes et les développements en amont ont des répercussions dramatiques sur leur agriculture et sur leur production d'énergie. En fait, l'Irak se trouve totalement à la merci de ses voisins du Nord pour un produit essentiel. Ce n'est pas ici le moteur économique qui est en jeu, mais la vie qui se trouve compromise. En 1991, en pleine guerre du Golfe et alors que les Turcs interrompaient l'écoulement de l'Euphrate pour la deuxième phase de remplissage du barrage Atatürk, la Syrie stoppa le cours du fleuve¹⁵. Y a-t-il eu pression américaine ? On peut le penser...

A l'intérieur de l'Irak se déroule une autre guerre de l'eau. La réunion du Tigre et de l'Euphrate forme une zone marécageuse d'une grande surface : le Chatt el-Arab, une région dont la possession avait provoqué la sanglante guerre avec l'Iran dans les années 1980. Dans ces marais vivent des tribus opposées à Sadam Hussein. Un projet consistant à creuser un canal de 565 kilomètres de la région de Bagdad vers la mer devrait éviter que l'eau ne s'y évapore, améliorer la navigation, récupérer

¹² Dictionnaire de géopolitique, p. 1068.

¹³ *Ibidem*, p. 1069.

¹⁴ L'eau : un levier de puissance pour la Turquie, p. 171.

¹⁵ Dictionnaire de géopolitique, p. 1067.

des terres cultivables en asséchant le marais et, évidemment, neutraliser la rébellion ¹⁶.

6. Dangers de dégénérescence

La pénurie d'eau peut conduire vers trois formes de crises susceptibles de se cumuler.

– Déstabilisation de l'Etat

La stabilité de l'Etat peut être compromise, dans une première phase, par une baisse, voire une disparition du tourisme qui représente souvent une source de devises essentielle ; un

conflit de répartition de l'eau entre la ville et la campagne, entre l'industrie et l'agriculture, entre l'autochtone et l'étranger ; une diminution de la production agricole par manque d'irrigation et une flambée sur les prix.

Dans une deuxième phase, des troubles intérieurs graves, la montée des extrémismes, une xénophobie exacerbée.

Dans une troisième phase, une fuite en avant militariste déclenchée par un gouvernement acculé ; des conséquences internationales provoquées par le risque ou la rupture des livraisons d'autres matières premières.

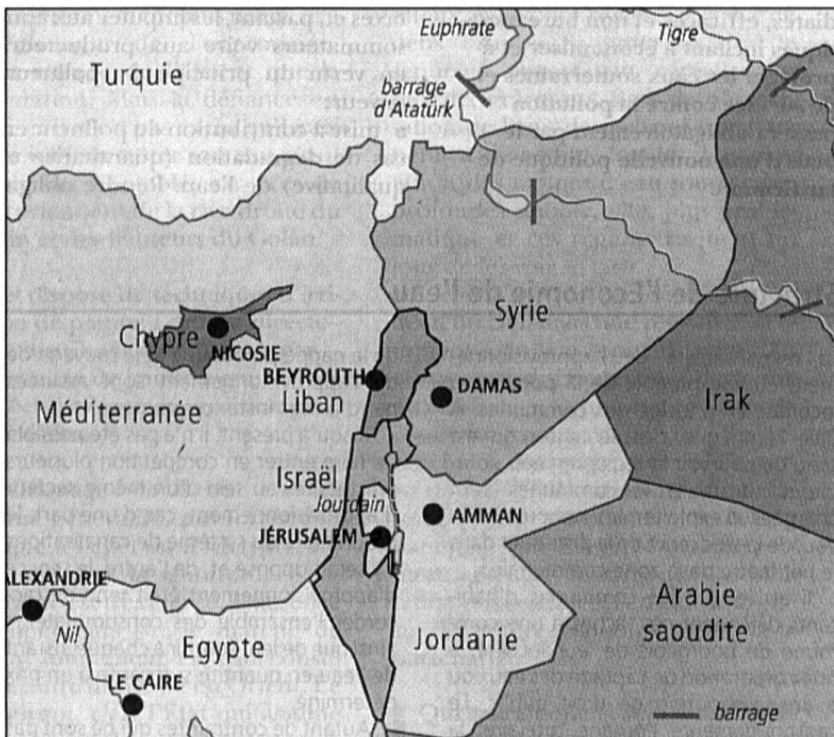
– Les réfugiés de l'environnement

« Face aux déséquilibres population-ressources, les sociétés disposent de différents moyens d'adaptation : la migration, les changements de comportement reproductifs et enfin les mutations techniques, sociales et culturelles. Seule la migration, par sa rapidité d'exécution et ses effets immédiats, peut empêcher ou réduire le recours à des moyens plus dramatiques : infanticide, guerre, génocide, etc. De tous les temps, la migration, et dans un sens plus large la mobilité, a été une soupape de sûreté des tensions démo-écologiques. » ¹⁷

« Dans un environnement à la limite de ses possibilités face au surpeuplement, le moindre aléa devient ainsi désastreux. Les déplacements provoqués par ces ruptures écologiques prennent de plus en plus d'ampleur (...). Le nombre de ces réfugiés de l'environnement est estimé à environ dix millions de personnes qui ont été forcées de quitter leur région d'origine, soit en raison d'une dégradation durable de l'environnement, soit par sa destruction brutale. » ¹⁸

– La solution militaire

La conquête des réserves d'eau disponibles peut devenir un objectif militaire. Elle pourrait se concrétiser



Au Proche-Orient, l'eau, ressource rare et inégalement distribuée, risque de devenir un enjeu politique majeur.

¹⁶ J.-P. Rémy, *Fleuves*, p. 95.

¹⁷ Les migrations, H. Domenach et M. Picouet, Paris, 1995, p. 113.

¹⁸ *Idem*, p. 116.

sous la forme d'une opération ponctuelle comme la prise de contrôle d'une nappe phréatique. Par exemple, le bassin aquifère de Kufrah (3400 km³) est situé à cheval sur la frontière égypto-libyenne. Les Libyens entament son exploitation ¹⁹.

Elle pourrait aussi se dérouler sous la forme d'une approche indirecte qui consisterait d'abord à déstabiliser le pays visé à l'aide de moyens terroristes ou en s'appuyant sur des minorités, avant d'intervenir militairement pour conclure l'action.

- L'escalade

Les trois phases décrites précédemment peuvent dégénérer et déboucher rapidement sur une escalade. Un Etat en voie de déstabilisation peut demander une aide militaire extérieure ou faire l'objet d'une action militaire préemptive ou préventive. Une vague de réfugiés peut inciter un ou plusieurs États à entreprendre des actions militaires de barrage ou de canalisation vers d'autres pays. Les opérations militaires peuvent amener les États lésés à intervenir au nom des intérêts supérieurs de la nation.

Le stade d'internationalisation atteint, le jeu des alliances et des intérêts économiques convergents se met d'office en place, ce qui peut amener, ce ne serait pas la première fois, un conflit régional, continental ou planétaire.

7. Conclusion

La situation s'avère pour le moins préoccupante. Que faire ? Nier la réalité, opter pour la politique si commode de l'autruche, sombrer dans une sinistresse annihilation ou se replier militairement dans un réduit national de la consommation ? Il faut percevoir les éléments positifs de cette situation : nous avons encore un peu de temps devant nous ; toutes les ressources en eau ne sont pas épuisées, il s'en faut même de beaucoup.

Ce délai de préalerte devrait permettre de prévenir les conflits sanglants qui s'annoncent. La guerre de l'eau peut être évitée si nous nous montrons capables, sur le plan international, de :

- régler juridiquement l'utilisation de l'eau potable ;
- créer un organe planétaire d'arbitrage des conflits de l'eau ;

- accélérer la recherche de techniques, économiquement rentables, permettant de dessaliniser l'eau de mer ;

- créer des nouvelles techniques de transport d'eau potable ;

- mettre sur pied un organe international de protection des sources aquifères ;

- apprendre aux populations de la terre la gestion économe de l'eau disponible.

Utopie, illusion, naïveté ? Peut-être, mais avons-nous vraiment le choix ? Existe-t-il d'autres solutions ? Les quantités d'eau disponibles diminuent inexorablement et la population mondiale augmente régulièrement. Ou nous assurons l'approvisionnement en eau des populations là où elles habitent, ou elles n'auront d'autre choix que de se déplacer pour survivre, menaçant ainsi les ressources de leurs voisins. Ce genre de fuite en avant présente tous les ingrédients d'une escalade sans fin de la violence.

Pour une fois, nous pouvons évoquer un conflit qui n'a pas encore dégénéré : une chance extraordinaire nous est ainsi offerte. Alions-nous la manquer ?

P. G. A.

¹⁹Wasser-Konfliktstoff der Zukunft, p. 314.